| Logo du gouvernement de l'Ontario**Archives publiques de l’Ontario** |  |
| --- | --- |
| Guide de recherche 231Documents relatifs à l’enregistrement immobilierDernière mise à jour : Décembre 2020 |



Registry Office, Toronto, 1926
Créateur: M.O. Hammond
F 1075-13, I0001594

[Dans ce guide 2](#_Toc61779082)

[Où vais-je trouver ces documents ? 3](#_Toc61779083)

[Que dois-je avoir afin de commencer mes recherches ? 3](#_Toc61779084)

[Les documents 4](#_Toc61779085)

[1. Quels sont les documents relatifs à l’enregistrement immobilier ? 4](#_Toc61779086)

[2. Comment trouver les documents aux Archives ? 5](#_Toc61779087)

[2.1. Comment faire une recherche dans les index ? 5](#_Toc61779088)

[2.2. Comment trouver une transaction dans les registres? 6](#_Toc61779089)

[3. Comment trouver les documents dans les bibliothèques ou en ligne ? 6](#_Toc61779090)

[Il y a-t-il des documents associés ? 7](#_Toc61779091)

[Comment puis-je trouver les guides de recherche sur le site web ? 8](#_Toc61779092)

[Pour nous joindre 9](#_Toc61779093)

# Dans ce guide

Ce guide contient des renseignements au sujet des documents relatifs à l’enregistrement immobilier.

Le Haut-Canada (l’Ontario actuel) établit une procédure pour l’enregistrement des transactions immobilières (les transactions autre que la concession ou la vente par la Couronne), en 1795. Les parties à la transaction peuvent déposer l’instrument (le document relatif à la transaction) au bureau d’enregistrement (un dans chaque comté et dans chaque district du nord, deux dans certains comtés). L’enregistrement des transactions privées devient obligatoire en 1846.

Jusqu'au début des années 1900, un grand nombre de testaments (plus de la moitié dans certains comtés) sont enregistrés auprès des bureaux d'enregistrement immobilier au lieu d'être homologués par les tribunaux. Ces testaments sont considérés comme des documents relatifs aux terres et ils sont couverts dans le présent Guide.

Le gouvernement de l’Ontario utilise maintenant un système différent de gestion des transactions immobilières, nommé « titres de bien-fonds ». Il a d’abord utilisé dans certaines parties du sud de la province et dans le nord, à partir de la fin des années 1800 (il n’y a pas de documents relatifs à l’enregistrement foncier pour ces régions). Depuis les années 1990, les titres de bien-fonds ont remplacé l’enregistrement foncier pour l’ensemble de la province. Nous n’avons pas de documents relatifs aux titres de bien-fonds.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système d'enregistrement immobilier, veuillez consulter A Guide to Ontario Land Registry Records (Toronto : Ontario Genealogical Society, 1993). Des copies de cette publications sont dans notre salle de lecture et dans certaines bibliothèques

Remarque : Ce guide contient des liens vers d’autres guides de recherche. Si vous utilisez la version papier de ce guide, rendez-vous à la page 8 de ce guide afin de savoir comment trouver les guides sur notre site web.

# Où vais-je trouver ces documents ?

Nous avons une copie sur microfilms des :

* index des résumés des transactions (par concession et lot) et index alphabétiques, de 1795 au milieu des années 1880; certains index contiennent des transactions jusqu’aux années 1950.
* registres de copies des actes instrumentaires et scellés (transcriptions ou résumés des documents originaux des transactions) et registres généraux (copies de testaments) de 1795 au milieu des années 1880

Vous pouvez voir les microfilms dans notre salle de lecture et dans certaines bibliothèques locales. Family Search a entrepris la numérisation de ces documents sur son site Web, [www.familysearch.org](http://www.familysearch.org).

ONLand, le bureau d’enregistrement immobilier en ligne, contient tous les actes instrumentaires et scellés (les documents originaux des transactions) et tous les index. Rendez-vous sur le site Web de ONLand, [www.onland.ca](http://www.onland.ca),

# Que dois-je avoir afin de commencer mes recherches ?

Afin de trouver des documents relatifs à l’enregistrement immobilier, vous devez avoir les renseignements suivants :

* Le nom d’une ou des deux parties
* Le canton ou la ville où la propriété se trouvait
* Le comté ou le district du nord dont le canton ou la vlle fait partie
* Le numéro de lot ou de concession (l’adresse ou le numéro de subdivision dans les villes)
* Quand la transaction a eu lieu (veillez noter: certaines transactions ont été enregistrées des années, voire même des décennies, après qu’elles aient eu lieu)

Si vous n’avez pas les numéros exacts de lots et de concessions, les ressources et documents peuvent vous aider :

* Index des documents relatifs aux terres de l’Ontario (si la personne recherchée était le premier propriétaire) : pour de plus amples renseignements sur la consultation et l'utilisation de cet index, [cliquez ici pour voir le Guide 205, Index des documents relatifs aux terres de l’Ontario](http://www.archives.gov.on.ca/french/guides/rg_205_land-records.aspx)
* Répertoires des villes et des comtés : certains répertoires sont disponibles aux Archives; pour de plus amples renseignements, [cliquez ici pour voir le Guide 221, Répertoires, annuaires téléphoniques et listes électorales](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/documents/research_guide_221_directories_voter_listsf.pdf)
* Rôles d'évaluation des municipalités : les Archives détiennent des rôles d'évaluation pour certaines municipalités; pour de plus amples renseignements, [cliquez ici pour voir le Guide 209, Documents municipaux aux Archives publiques de l'Ontario](http://www.archives.gov.on.ca/french/guides/rg_209_municipal-records.aspx)
* Cartes et plans indiquant les lots et concessions ainsi que le nom de leurs propriétaires
* Plans d'assurance-incendie (dans le cas des propriétés urbaines) :nous avons certains plans; pour de plus amples renseignements, [cliquez ici pour voir la description de la série C 234-1, Plans d'assurance-incendie](http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_DESC_FACT/FACTSDESC/REFD%2BC%2B234%2B1?SESSIONSEARCH).

Veuillez noter: certains de documents contiennent le nom des personnes occupant la propriété et non le nom du propriétaire. Pour trouver ces guides sur notre site Web, cliquez sur « Accès à nos collections » et trouvez la page « Guides et outils de recherche ».

# Les documents

## Quels sont les documents relatifs à l’enregistrement immobilier ?

Voici les principaux documents relatifs aux terres créés ou reçus par les bureaux d'enregistrement immobilier :

Actes instrumentaires et actes scellés – Documents originaux déposés par les parties, parmi lesquels figurent les actes de vente, les documents relatifs aux faillites, les privilèges, les testaments ainsi que d'autres documents concernant le transfert ou la modification des titres de propriété.

Registres de copies des actes instrumentaires et actes scellés– Transcriptions réalisées par le personnel des bureaux d'enregistrement immobilier des actes instrumentaires et actes scellésdéposés auprès de ces bureaux.

Registres généraux – Transcriptions des testaments déposés auprès des bureaux d'enregistrement immobilier à partir de 1865. Les testaments enregistrés avant 1865 figurent dans les registres de copies des actes instrumentaires et actes scellés.

Index des résumés des transactions – Répertoires des actes instrumentaires et actes scellésd'un canton ou d'une villeen particulier, classés par numéro de lot et concession (ou lotissement).

Index alphabétiques – Répertoires des actes instrumentaires et actes scellésd'un canton ou d'une ville en particulier, classés par nom des parties.

## Comment trouver les documents aux Archives ?

Vous devez d’abord faire une recherche dans les index afin de trouver le numéro unique donné à l’acte instrumentaire.

Notre instrument de 61, Land Registry Office Records (Dossiers des bureaux d’enregistrement immobilier) contient la liste de tous les microfilms de documents relatifs à l’enregistrement foncier que nous avons. L’instrument de rechercheest classé par comté ou district, puis par type de document (index des résumés des transactions et index alphabétiques en premier), puis par canton ou localité. Vous remarquerez que certains comtés comptaient deux bureaux d'enregistrement immobilier et que leurs documents sont répertoriés séparément. Les documents de Toronto et du comté de York sont eux aussi inventoriés séparément.

Vous trouverez cet instrument de recherche dans la section des lecteurs de microfilm de notre salle de lecture.

### Comment faire une recherche dans les index ?

Dans l’instrument de recherche 61, trouvez les pages pour le Bureau d’enregistrement immobilier que vous recherchez, puis la liste des microfilms des index des résumés des transactions (ou la liste des index alphabétiques), puis le canton ou la ville. Vous trouverez ainsi quelle bobine utiliser. Si vous voyez deux numéros de bobines (avec les préfixes GS et GSU), cela veut dire que nous avons deux copies identiques de la même bobine.

L'**index des résumés des transactions** est classé par numéro de concession et lot ou par numéro de lotissement (pour les villes). Chaque page suit un ordre chronologique selon la date d'enregistrement des transactions. La première inscription correspond habituellement aux lettres patentes par lesquelles la Couronne a transféré la possession au premier propriétaire.

**Remarque**: certaines transactions ont été enregistrées des années voire des décennies après leur exécution. Chaque résumé de transaction comprend les renseignements suivants :

* numéro de l'acte instrumentaire
* nom des deux parties
* type de transaction (la mention « B and S » correspond aux termes anglais « bargain and sale » [vente])
* superficie de la propriété (en acres)
* date de la transaction
* date de l'enregistrement
* montant de la transaction

Pour trouver l'acte instrumentaire, notez son numéro, le nom des parties et la date d'enregistrement. Vous trouverez ci-dessous les instructions afin de trouver l’acte instrumentaire ou le testament dans le registre des copies d’actes instrumentaires ou le registre général.

Si vous ne trouvez pas une transaction dans l’index, c’est probablement pour une des deux raisons suivantes :

* avant 1847, l’enregistrement des transactions foncières privées n’était pas obligatoire, et il se peut que l’acte instrumentaire n’est pas été enregistré;
* les index des résumés des transactions ont été créés à partir de 1857; les registraires sont revenus en arrière et ont inclus les actes précédents dans l’index, mais ils ne l’ont pas fait pour les actes qui ne contenaient pas assez de renseignements pour identifier le lot et la concession.

Vous pouvez également les **index alphabétiques**. Ils sont classéspar nom des parties et n'indiquent dans la plupart des cas que le numéro de l'acte instrumentaire. Notez ce numéro et le nom des parties. Vous trouverez ci-dessous les instructions afin de trouver l’acte instrumentaire ou le testament dans le registre des copies d’actes instrumentaires ou le registre général.

### Comment trouver une transaction dans les registres?

Dans l’instrument de recherche 61, trouvez les pages pour le comté où la transaction a eu lieu, puis la liste des microfilms pour les registres de copies ou les registres généraux. La liste contient le premier et le dernier numéros d’actes instrumentaires pour chaque bobine.

**Remarque** : Jusqu'au milieu des années 1840, les registres de copies couvrant l'ensemble du comté, au lieu de chaque canton.

**Remarque** : Pour les années postérieures à celles mentionnées dans l’instrument de recherche 61, visitez [www.onland.ca](http://www.onland.ca).

## Comment trouver les documents dans les bibliothèques ou en ligne ?

Vous devez suivre les mêmes étapes que lorsque vous utilisez ces documents aux Archives. Vous devez d’abord faire une recherche dans les index (si n’avez pas un numéro d’acte instrumentaire) puis vous devez consulter les registres des copies ou les registres généraux.

Certaines bibliothèques ont une copie sur microfilm des :

* index des résumés des transactions et index alphabétiques, de 1795 au milieu des années 1880 (certains index contiennent des transactions jusqu’aux années 1950)
* registres des copies d’actes instrumentaires et scellés, de 1795 ou milieu des années 1880

Veuillez noter : Les bibliothèques peuvent avoir les microfilms pour leur région seulement. Certaines bibliothèques ont leurs propres instruments et outils de recherches afin de vous aider à trouvez ces documents. Leurs numéros de bobines peuvent être les mêmes numéros GSU que vous trouvez dans notre instrument de recherche 61.

Le site web de Family Search, [www.familyearch.org](http://www.familyearch.org), contient

* les index des résumés des transactions et index alphabétiques, de 1795 au milieu des années 1880 (certains index contiennent des transactions jusqu’aux années 1950)
* les registres des copies d’actes instrumentaires et scellés, de 1795 ou milieu des années 1880

Veuillez noter : la numérisation de ces documents est un projet à long terme, et certains documents n’auront pas été numérisés lorsque vous effectuerez une recherche du site web de Family Search.

Le site web de ONLand, [www.onland.ca](http://www.onland.ca), contient les documents relatifs aux titres de bien-fonds et les documents relatifs à l’enregistrements immobiliers mentionnés ci-dessous :

* anciens répertoires (index des résumés des transactions, index alphabétiques, registres des parcelles et registres généraux)
* documents (actes instrumentaires et actes scellés)

Pour de l’assistance ou des renseignements sur l’utilisation d’ONLand, visitez <https://help.onland.ca/fr/home/>.

# Il y a-t-il des documents connexes ?

Nous avons les documents relatifs aux terres de la Couronne, qui contiennent des renseignements sur la vente ou la concession de terres par la Couronne au premier propriétaire. Pour plus de renseignements :

* [cliquez ici pour voir notre guide de recherche 205, Index des documents relatifs aux terres de l'Ontario](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/documents/research_guide_205_land_recordsf.pdf)
* [cliquez ici pour voir notre guide de recherche 215, De l'acte de concession aux lettres patentes: Guide des premiers documents relatifs à la colonisation](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/documents/research_guide_215_grant_to_patentf.pdf)
* [cliquez ici pour voir notre guide de recherche 225, Recherche de documents relatifs aux terres de la Couronne](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/documents/research_guide_225_resources_for_researching_land_recordsf.pdf)

# Comment puis-je trouver les guides de recherche sur le site web ?

1. Sur la page d’accueil de notre site Web, cliquez sur « Accédez à nos collections », tel qu’illustré dans l’image ci-dessous :



1. Défilez vers le bas jusqu’à la page « Guides et outils de recherche » :



# Pour nous joindre

Même si nous ne pouvons pas faire les recherches pour vous, notre personnel de référence est prêt à vous aider. Vous pouvez nous appeler ou nous envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez vous rendre aux Archives publiques de l’Ontario.

**Téléphone : 416 327-1600 Sans frais (Ontario) : 1 800 668-9933**

**Courriel :** Cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l’Ontario. L’adresse électronique est la suivante : reference@ontario.ca

**Adresse : Archives publiques de l’Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto (Ontario) M7A 2C5**

**Site web**

Visitez notre site web pour en savoir plus au sujet de nos collections, nos services, nos expositions en ligne et nos programmes éducationnels. Vous y trouverez aussi les liens vers nos comptes de médias sociaux. [Cliquez ici pour visiter notre site web](http://www.ontario.ca/archives). Le site est [www.ontario.ca/archives](http://www.ontario.ca/archives).

**Guides des services à la clientèle et guides de recherche**

Nos guides contiennent des renseignements au sujet de nos services, des chercheurs à la pige qui peuvent effectuer des recherches pour vous, et certains de nos documents les plus populaires. [Cliquez ici afin de voir nos guides](http://www.archives.gov.on.ca/fr/access/research_guides.aspx).  Pour trouver la page « Guides et outils de recherche » sur notre site web, cliquez sur « Accédez à nos collections ».

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[© Imprimeur de la Reine pour l’Ontario, 2](http://www.gov.on.ca/MBS/english/common/queens.html)020

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. La date de la dernière mise à jour apparaît au début du guide. Les lecteurs devraient si possible vérifier l'information avant de s'en servir.